

parole au député de Bellechasse (M. Lambert) s'il a des questions à poser. C'est-à-dire je suis disposé à donner la parole à l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert), pour qu'il pose des questions au très honorable premier ministre (M. Clark) sur sa déclaration.

[Français]

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je crois que c'est une excellente façon de procéder, parce que lorsqu'on pose des questions, on court une chance d'obtenir une réponse, alors que lorsqu'on prononce un discours on n'en obtient pas.

Monsieur le président, je voudrais demander au très honorable premier ministre, étant donné qu'avec ses collègues des provinces ils ont passé la journée à étudier une question très importante pour notre pays, s'il pourrait dire à la Chambre si l'on a étudié la possibilité, dans les provinces où il y a de fortes réserves forestières, d'inciter par des mesures bien particulières les familles canadiennes de ces provinces à utiliser davantage le bois comme combustible, par mesure d'économie, de préférence à l'huile à chauffage que l'on pourrait utiliser dans une plus grande proportion dans d'autres domaines de l'industrie canadienne.

Deuxièmement, si cette question a été étudiée, est-ce que, d'accord avec les gouvernements des provinces, des mesures pourraient être prises dans l'immédiat pour aider à la transformation de ces systèmes de chauffage, pour un retour au chauffage au bois, comme on l'a connu durant les années précédant la grande prospérité de la transformation du système de chauffage au bois en celui de chauffage à l'huile ou à l'électricité?

M. Clark: Monsieur l'Orateur, j'apprécie beaucoup les questions posées par l'honorable député. En fait, nous avons discuté précisément de la question de l'utilisation du bois. Le premier ministre de la Colombie-Britannique a souligné pour les autres participants, ce matin, le grand succès obtenu par la Colombie-Britannique avec l'utilisation d'un tel procédé. Nous avons recommandé à nos fonctionnaires d'étudier en coopération avec ceux des provinces toutes les possibilités d'une telle substitution quant à la possibilité d'une plus grande transformation des systèmes de chauffage, non seulement dans les maisons, mais peut-être aussi dans les industries.

● (2130)

Nous voulons étudier la possibilité de l'utilisation du bois et des autres sources énergétiques. Nous pensons que c'est pour nous une des choses vraiment essentielles à considérer comme pays, parce que nous avons besoin non pas simplement de nouveaux approvisionnements en pétrole, mais aussi d'une meilleure utilisation des autres sources disponibles.

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, sur le même sujet de l'économie, j'ai déjà eu l'occasion de poser une question à un ministre du gouvernement canadien, qui était ministre de l'Industrie et du Commerce, sur l'invention de carburateurs, en usage sur les véhicules moteurs, qui permettrait une grande économie d'essence. Et la réponse avait été très vague, et tout dernièrement encore, cette question a été soulevée, j'ai lu cela dans un journal, et on prête aux compagnies multinationales qui sont intéressées dans le domaine du pétrole un pouvoir qui empêcherait justement la mise en marché d'un nouveau carburateur qui permettrait aux Canadiens de faire plus de milles au gallon d'essence. Est-ce que le

L'énergie

très honorable premier ministre (M. Clark) est au courant de cette situation, est-ce qu'il pourrait nous rassurer à ce sujet?

M. Clark: Monsieur l'Orateur, j'ai moi-même reçu les représentations citées par l'honorable député. J'ai posé la question au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Hnatyshyn). La même question a été posée par le ministre interrogé par l'honorable député. Nous n'avons trouvé aucune preuve de l'allégation faite par les correspondants ou l'honorable député à moi-même.

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. J'essayais de voir si l'on voulait ou non poser des questions. Comme le député auquel je viens d'accorder la parole était le seul debout, je vois mal comment terminer la période des questions. Néanmoins, je suis prêt à la conclure en donnant la parole à ceux qui la demandent maintenant, c'est-à-dire au député de Saint-Maurice (M. Chrétien), au député de Cape Breton-Richmond-Est (M. Hogan), au député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) et au député de Regina-Est (M. de Jong).

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur . . .

M. l'Orateur: Ma tâche n'est pas facile. Ces périodes de questions sont laissées à la discrétion de la présidence et j'ai donc essayé de savoir si quelqu'un désirait poser des questions. Il n'y avait personne. Le député de Bellechasse (M. Lambert) était le seul debout. Je lui ai accordé la parole pour poser une question.

L'ennui, c'est que je suis censé limiter la durée de cette période de questions s'il y en a une, et souvent, comme c'est maintenant le cas, aussitôt que j'autorise un député à poser une question, les autres se disent: «S'il pose une question, faisons tous la même chose». Je pensais que la Chambre serait d'accord pour poursuivre la séance du comité plénier où le ministre était interrogé par un certain nombre de députés. C'est davantage, je pense, ce que souhaite la Chambre. Si j'autorise une question, j'ai peur que nous passions le reste du temps à poser des questions sur ce sujet et je pense donc qu'il serait sage d'en revenir à la séance de comité et de continuer à interroger le ministre.

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Je crois que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Hnatyshyn) se mettra demain à la disposition du comité plénier afin que nous puissions l'interroger tout l'après-midi. S'il n'est pas en mesure de nous répondre, c'est une autre affaire; c'est cependant ce qu'on nous a laissé entendre, et nous pourrions ainsi fort bien attendre à demain pour interroger le ministre.

M. Baker (Nepean-Carleton): Monsieur l'Orateur, personne d'entre nous n'en a discuté jusqu'à ce moment. Le député de Gloucester (M. Breau) me faisait signe de l'autre côté, pendant que se poursuivait la discussion, me demandant où était passé le ministre. Du moins je suppose que c'est ce qu'il me demandait. Je pourrais examiner la liste; toutefois, le député d'Outrement (M. Lalonde) est le seul à croire qu'il serait peut-être opportun de le faire. Je devrai me pencher sur la question. Il se pourrait bien que d'autres ministres soient disponibles; mais, quoi qu'il en soit, j'ai l'intention d'examiner la chose.